

Ecrit par le 18 avril 2026

Le Vaucluse opte pour un fauchage 'raisonné' des abords de ses routes



Les agents vauclusiens viennent d'entamer la première phase de fauchage des abords des routes de l'année. Depuis 2019, le Département pratique un fauchage dit 'raisonné'. Une technique qui permet d'assurer la sécurité des usagers, mais également la protection de l'environnement.

En 2019, le Conseil départemental de Vaucluse a décidé d'opter pour un fauchage raisonné le long de ses 2330km de réseau routier. Une pratique « non négligeable de la part du Département », selon Thierry Lagneau, vice-président du Conseil départemental vauclusien. Ainsi, au lieu de faucher régulièrement

Ecrit par le 18 avril 2026

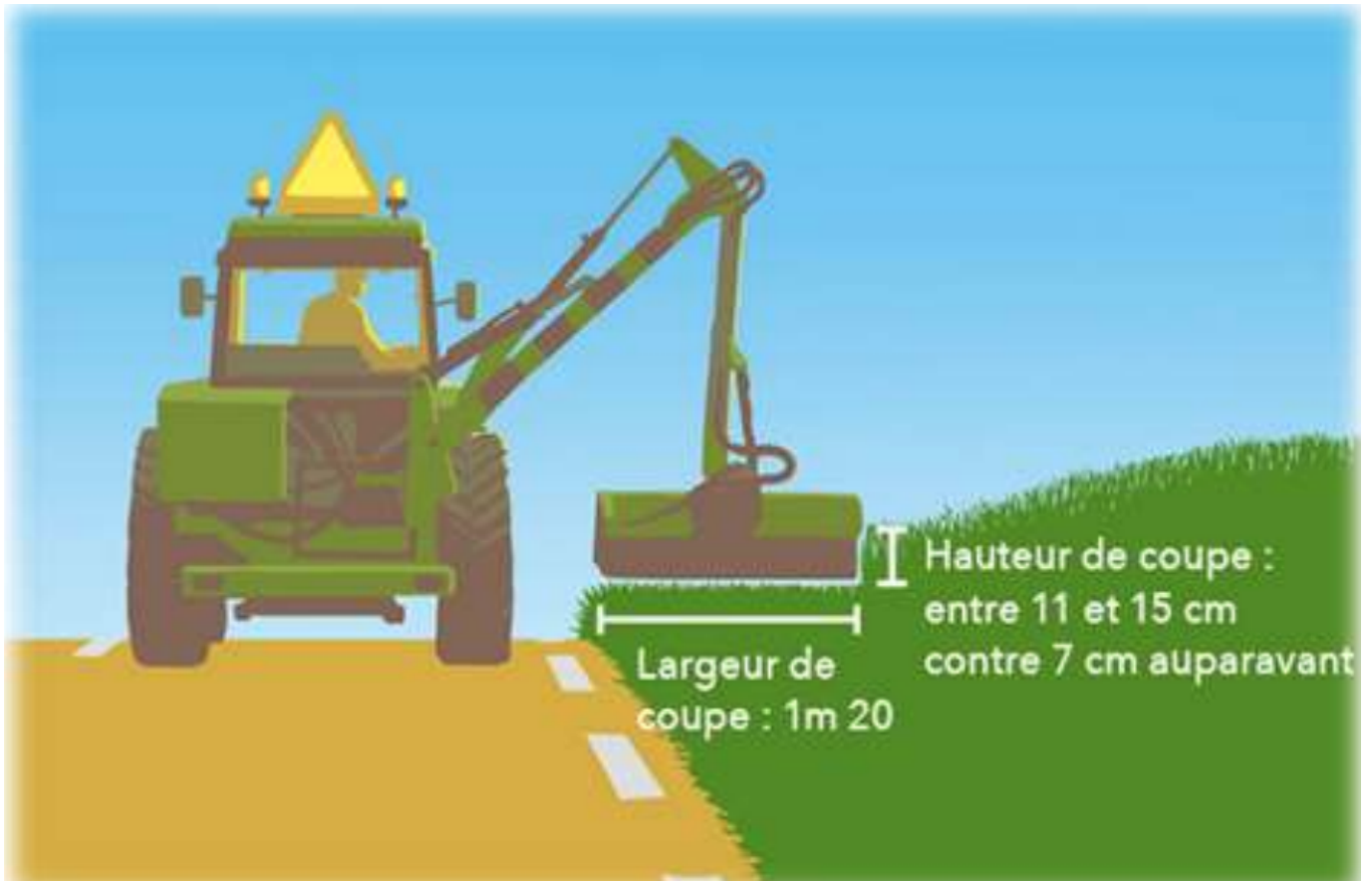
tout au long de l'année, la fréquence des passages se limite à trois fois par an, un chiffre qui peut varier selon le terrain sur lequel les agents opèrent. Ce sont donc 27 machines et entre 60 et 80 agents vauclusiens qui s'attèlent à ce travail de fauchage.

En amont de ce dernier, une collecte de déchets est nécessaire afin de ne pas créer davantage de pollution en les broyant mais aussi de ne pas endommager les machines. Ce sont plus de 400 tonnes de déchets qui sont ramassés en Vaucluse chaque année. Une fois ces polluants collectés, d'autres viennent prendre leur place seulement quelques jours après, comme le déplorent les agents du département. Le premier fauchage, appelé 'de sécurité', s'effectue au printemps dès lors que la végétation est arrivée à maturité, c'est-à-dire à environ 40cm de hauteur. La deuxième phase, le fauchage de maintien, est généralement effectuée dans le courant de l'été. Enfin, la troisième et dernière phase d'entretien se fait à l'automne.

La protection de la faune et de la flore

Ce fauchage raisonné consiste à couper les herbes entre 11 et 15cm, contre 7cm auparavant, ce qui permet de conserver les refuges de la faune et de la flore. Cette technique permet également de préserver tous les petits insectes dits 'utiles' qui mangent les nuisibles et donc contribuent à la préservation de la flore. L'objectif est aussi de lutter contre les plantes envahissantes et de laisser place aux arbustes et plantes locales.

Ecrit par le 18 avril 2026



©Département de Vaucluse

Pour garantir une croissance moins rapide des herbes, et donc limiter le nombre de passage dans l'année, le Département choisit de retarder les campagnes de fauchage et d'attendre que l'épi soit complètement formé avant de le couper. En retardant la première fauche, les végétaux, comme le coquelicot, ont le temps de fleurir et la faune peut se reproduire en toute tranquillité. Cette pratique s'inscrit donc dans une politique durable et dans la préservation de la biodiversité, deux aspects dans lesquels le Département est engagé au quotidien.

Apt : un concours photo sur la biodiversité de

Ecrit par le 18 avril 2026

la ville



La ville d'Apt organise un concours photo jusqu'au dimanche 22 mai sur le thème 'Un regard sur la nature en ville', auquel amateurs et professionnels sont invités à participer.

Si vous êtes âgé de plus de 18 ans et passionné par la photographie, vous pouvez démontrer votre talent en capturant la biodiversité aptésienne pour le concours photo organisé par la ville. Elaborée dans le cadre de la politique 'Environnement et développement durable', cette compétition a pour réel objectif de sensibiliser le public à l'environnement en milieu urbain.

Les photographies en compétition seront jugées sous l'angle du respect du thème, de la qualité artistique et technique, du point de vue et du récit par un jury composé de professionnels de la discipline et de

Ecrit par le 18 avril 2026

spécialistes de l'environnement. Le photographe allemand de renommée internationale Hans Silvester, installé en Provence depuis les années 1960, présidera le jury. Ce dernier désignera une liste de 20 lauréats qui recevront des lots en récompenses et dont les 5 premiers seront sacrés grands gagnants du concours. A la clé, des stages de photographie, des bons d'achats, des livres, l'agrandissement de sa photographie, ou encore la participation à une exposition.

Les conditions de participation

La participation au concours est gratuite et les photographies doivent obligatoirement être effectuées sur le territoire de la commune d'Apt et respecter le thème 'Un regard sur la nature en ville'. Les photomontages sont interdits. Si il y a des personnes présentes et clairement identifiables sur la photo, elles doivent donner leur autorisation écrite au photographe.

Chaque participant peut soumettre deux photographies dont il est l'auteur. La date et le lieu de la prise de vue doivent être indiqués et les images ne doivent contenir aucun signe permettant d'identifier l'auteur. Un [formulaire d'inscription](#) doit également être rempli puis envoyé avec les photographies à l'adresse concoursnatureenville@apt.fr via un site de transfert.

Pour plus d'informations, veuillez consulter en ligne [le dossier complet du concours](#), disponible sur le site de [la commune d'Apt](#).

V.A

Action d'Extinction rébellion contre des panneaux publicitaires à Avignon

Ecrit par le 18 avril 2026



Dans la nuit de mercredi à jeudi, des militants [d'Extinction rébellion Vaucluse](#) ont enlevé les affiches de plusieurs dizaines de panneaux publicitaires à Avignon pour les remplacer par des messages 'Le monde d'après sera sans pub'.

« Les panneaux publicitaires défigurent notre ville classée patrimoine mondial de l'humanité et engendrent une dépense d'énergie inutile pour leur éclairage permanent, expliquent dans un communiqué les membres locaux [d'Extinction rébellion](#) (XR). Les affiches publicitaires finissent en déchets dont nous payons, en tant que contribuables, le retraitement. Les communes et intercommunalités ont les compétences nécessaires en matière de réglementation pour interdire la publicité dans l'espace public au moyen des règlements locaux de publicité, comme cela a déjà été fait à Grenoble. »

Mettre la pression sur le PLU de la Ville d'Avignon

Ecrit par le 18 avril 2026

Avec cette opération coup de poing, XR entend ainsi mettre en avant « les lacunes dans le programme du président réélu en matière d'écologie et de lutte contre la surconsommation ». C'est également un moyen de mettre la pression sur la municipalité de la cité des papes qui travaille actuellement à la réalisation de son nouveau Plan local d'urbanisme (PLU).

« La mise en place du nouveau PLU est une formidable opportunité pour mettre fin à la nuisance publicitaire dans notre quotidien, insiste XR Avignon-Vaucluse, C'est une occasion de mettre définitivement fin à la publicité dans nos rues. »

La publicité contre la planète ?

« La publicité est omniprésente dans l'espace public, poursuit [Extinction rébellion 84](#). Dans un contexte d'urgence climatique et de ressources limitées, elle incite à la surconsommation de biens en suggérant sans fin de nouveaux désirs. La publicité cache les agissements nocifs des grandes marques pour la santé (plastique, perturbateurs), la planète (pollution, gaspillage énergétique) et la société (évasion fiscale, travail précaire). Comme cela a été signalé par de nombreuses associations de défense de l'environnement et de la biodiversité, le programme d'Emmanuel Macron en matière d'écologie et de lutte contre le réchauffement climatique présente d'importantes lacunes malgré les alertes à répétition lancées par les scientifiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et la multiplication des événements climatiques extrêmes en France. Le GIEC appelle à une baisse drastique de la consommation pour limiter la hausse des températures à 1,5 degré d'ici 2050. Cette baisse passe entre autres par la fin des appels à la surconsommation. La publicité n'invite pas à préserver la viabilité de notre planète. »

Internet aussi sur la sellette ?

Cet acte intervient fortuitement juste après des coupures volontaires de câbles de fibres optiques dans la nuit de mardi à mercredi. Une action d'une ampleur inédite qui a affecté le trafic internet de plusieurs grandes villes françaises dans l'Est notamment. Free, opérateur le plus touché, a ainsi vu le débit ralentir pour 1% de ses abonnés. Pour le parquet de Paris, qui a ouvert une enquête préliminaire pour « détérioration de bien de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation », « entrave à un système de traitement automatisé de données » et « association de malfaiteurs », il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une opération coordonnée.

Si les enquêteurs de la DGSJ (Direction générale de la sécurité intérieure) et de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) travaillent sur une piste terroriste ils n'excluent pas la piste d'activistes politiques même si aucune revendication n'a été retrouvée à ce jour.

Une usine à carbone

En effet, de nombreux militants environnementaux dénoncent les conséquences d'Internet sur la planète. On estime par exemple qu'une heure de streaming consomme plus d'électricité que deux réfrigérateurs, pendant un an. Actuellement, Internet [utiliserait plus de 10% de toute l'électricité produite dans le monde](#) (ordinateurs, data centers, réseaux...).

Des applications comme TikTok, l'une des plus polluantes, affichent des niveaux d'émission de près de 5 grammes équivalent CO2 par minute (voir graphique [Statista](#) ci-dessous).

Véritable usine à carbone, entre la 5G, la vidéo 8K, les jeux, le cloud, les objets connectés et la réalité virtuelle, internet pourrait ainsi consommer la moitié de l'électricité mondiale d'ici 2030 !

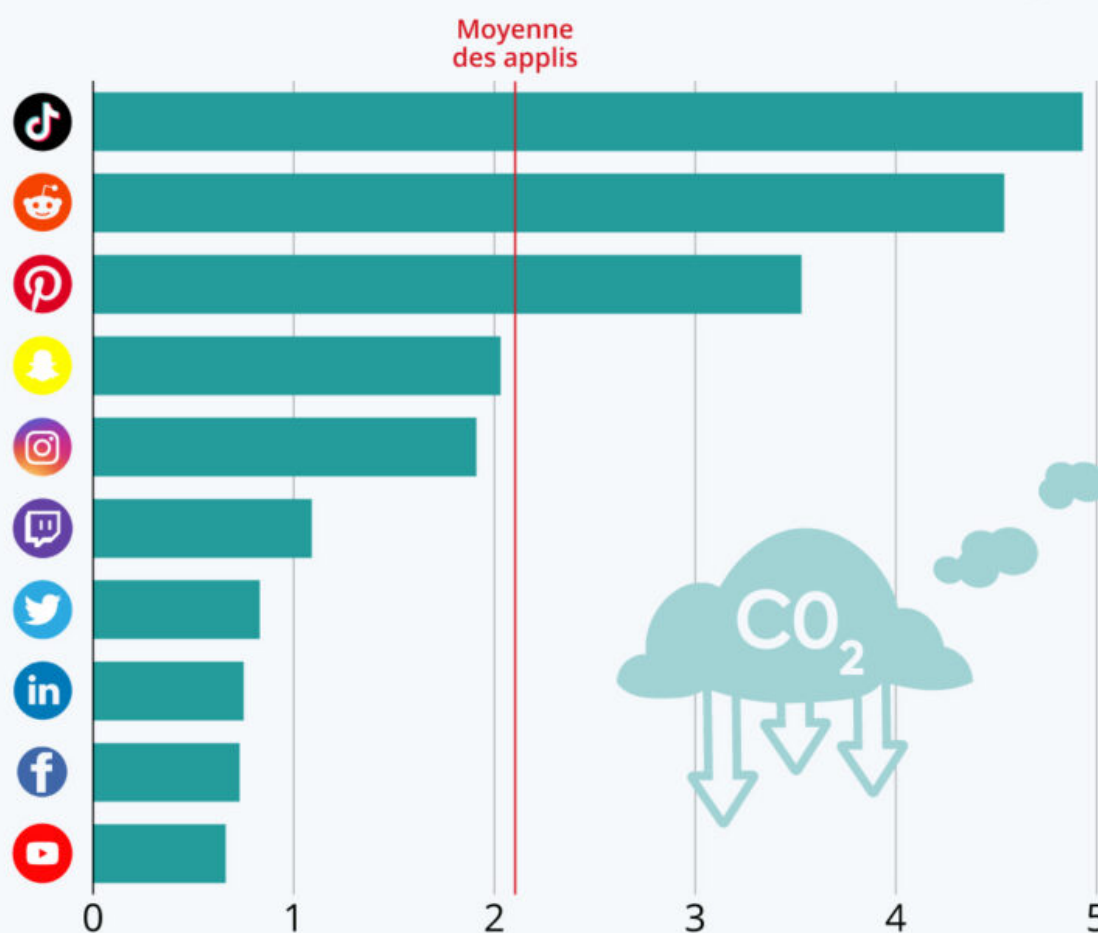
Ecrit par le 18 avril 2026

Il y a donc fort à parier que les actions de contestation menées par Extinction rébellion ou d'autres groupes d'activistes et de militants environnementaux se multiplient et se diversifient dans les années à venir.

Ecrit par le 18 avril 2026

Réseaux sociaux : quelle empreinte carbone ?

Estimation du niveau d'émission de CO₂ des applications sélectionnées pour 1 minute d'utilisation, en gEqCO₂ *



* basée sur la consommation d'énergie et le volume de données échangées lors de tests réalisés en France sur smartphone Galaxy S7 (Android 8).

Source : Greenspector



statista

Ecrit par le 18 avril 2026

Comme le met en évidence le graphique [Statista](#) ci-dessus, le réseau social dont le visionnage du fil d'actualité a l'impact écologique le plus important est [TikTok](#), soit un niveau d'émission de près de 5 grammes équivalent CO2 par minute. C'est plus de 2 fois la moyenne mesurée pour les dix applications sélectionnées (2,1 gEqCO2) et environ 7 fois plus que YouTube (0,66), Facebook (0,73) et [LinkedIn](#) (0,75), qui figurent quant à elles parmi les applis dont l'empreinte carbone est la plus faible

Valréas champion régional du photovoltaïque



Selon une étude de [namR](#), Valréas serait la ville de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui dispose de la plus grande proportion de panneaux solaires par rapport à la surface des bâtiments. Avec un ratio de 1,7%, la capitale de l'Enclave devance Vitrolles (1,36%) et Pégomas (12,8%) dans les Alpes-Maritimes au sein de

Ecrit par le 18 avril 2026

ce palmarès réalisé par cette société française spécialisée dans la production de données contextuelles géolocalisées au service de la transition écologique.

Dans le Vaucluse, après Valréas (voir tableau ci-dessous), Bédarrides (0,73%), Cavaillon (0,695%), Mazan (0,691%), Morières-lès-Avignon (0,64%), Jonquières (0,59%), Courthézon (0,53%), Vedène (0,52%), Sorgues (0,445%) et Entraigues-sur-la-Sorgues (0,44%) constituent le top 10 des villes ayant le ratio le plus important de panneaux photovoltaïque par rapport à la surface totale des bâtiments.

Top 10 des villes du Vaucluse ayant le ratio le plus important de panneaux solaires par rapport à la surface totale des bâtiments

solar_panel_surface	municipality_name
1.7081675387509545	Valréas
0.733639493238195	Bédarrides
0.6959905118106636	Cavaillon
0.6919391191771362	Mazan
0.649231497813714	Morières-lès-Avignon
0.5993736462381903	Jonquières
0.5362631259402056	Courthézon
0.5200810907239377	Vedène
0.445618688721861	Sorgues
0.4405949745514816	Entraigues-sur-la-Sorgue

Champion départemental toute catégorie, Valréas, avec 11 903,28m², dispose également de la plus grande surface de panneaux solaires installés sur des bâtiments en Vaucluse (voir ci-dessous). La ville devance Avignon, Cavaillon, Orange, Carpentras, Pernes-les-Fontaines, l'Isle-sur-la-Sorgue, Sorgues, Mazan et Monteux.

Top 10 des villes du Vaucluse ayant le ratio le plus important de panneaux solaires par rapport à la surface totale des bâtiments

solar_panel_surface	municipality_name
11903.28	Valréas
10746.66	Avignon
10396.84	Cavaillon
7323.57	Orange
5917.37	Carpentras
5011.21	Pernes-les-Fontaines
4608	L'Isle-sur-la-Sorgue
4508.33	Sorgues
3889.6	Mazan
3745.89	Monteux

Panneaux solaires des villes vs photovoltaïque des champs ?

S'il apparaît que ce sont les grandes villes qui possèdent les plus grandes surfaces de panneaux solaires, c'est en milieu rural que l'on constate les meilleurs ratios. En effet, namR a également évalué le pourcentage de bâtiments équipés avec des panneaux solaires. Dans ce cas de figure (voir aussi tableau ci-dessous), c'est la commune de Saint-Marcellin-lès-Vaison qui arrive en tête dans le Vaucluse. Elle

Ecrit par le 18 avril 2026

devance Althen-des-Paluds, Cheval-Blanc, Lamotte-du-Rhône, Mazan, Le Thor, Jonquerettes, Mirabeau, Mornas et Modène.

Top 10 des villes du Vaucluse ayant le pourcentage de bâtiments avec panneau solaire le plus élevé

solar_panel_presence	municipality_name
5.81395348837209	Saint-Marcellin-lès-Vaison
4.17310664605873	Althen-des-Paluds
3.8130381303813	Cheval-Blanc
3.74531835205992	Lamotte-du-Rhône
3.61386138613861	Mazan
3.60986547085202	Le Thor
3.515625	Jonquerettes
3.43949044585987	Mirabeau
3.41772151898734	Mornas
3.40557275541796	Modène

Et si l'on ne tient compte que des villes vauclusiennes de plus de 5 000 habitants, ce classement s'établit alors ainsi : Mazan, Le Thor, Vedène, Morières-lès-Avignon, Monteux, Jonquières, Aubignan, Sorgues, Entraigues-sur-la-Sorgue et Pernes-les-Fontaines.

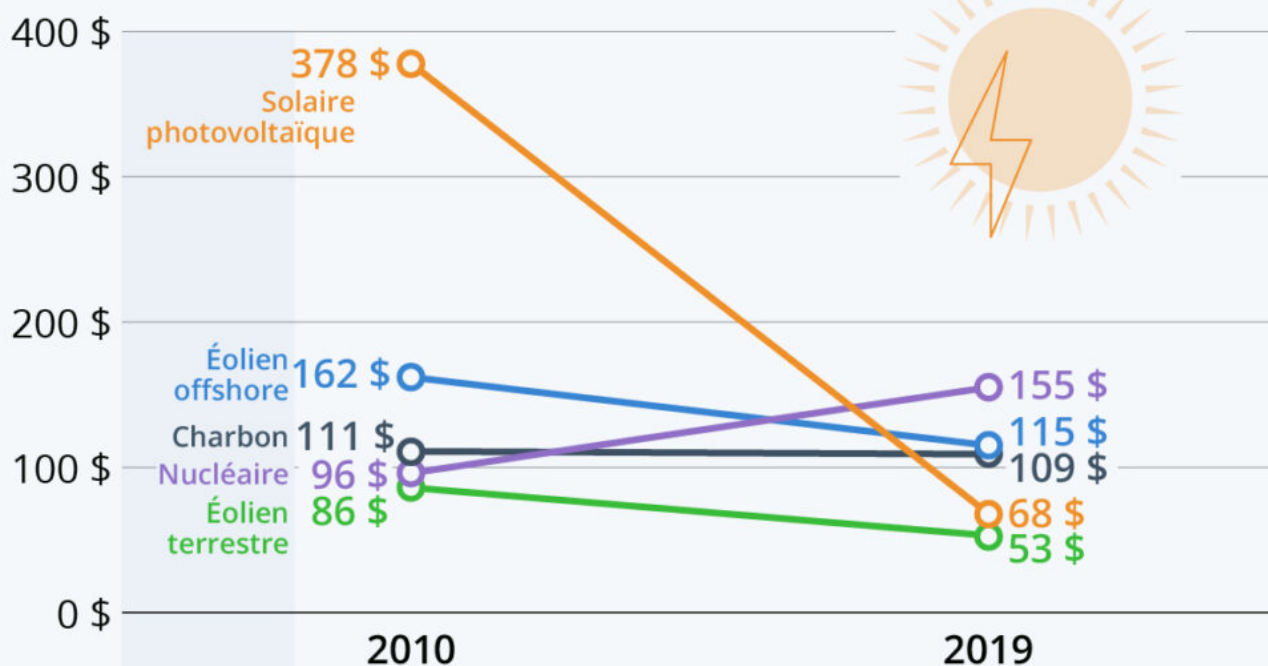
Mieux identifier les potentiels pour mieux développer les panneaux solaires

Avec cette étude, namR entend identifier les villes qui exploitent le mieux leur potentiel pour transiter vers le déploiement massif d'installations solaires pour encourager cette transition et accompagner au mieux les territoires dans le pilotage de leurs performances énergétiques.

Ecrit par le 18 avril 2026

L'énergie verte de plus en plus compétitive

Prix d'un mégawattheure d'électricité, selon la source d'énergie *



* Moyenne mondiale pondérée du coût actualisé de l'électricité (LCOE), sans les subventions.

Source : Our World in Data



statista 

« Si certains territoires s'appuient déjà sur le solaire, il peut encore être développé, indique [Chloé Clair](#), directrice générale de namR. C'est une solution rapide en temps de développement, en comparaison à l'éolien, et qui bénéficie d'une capacité de mobilisation unique car elle est plus facilement déployable. Dans un contexte où les énergies fossiles sont de plus en plus contestées, le solaire apparaît comme une solution vers une transition durable qui adresse à la fois à l'urgence climatique mais aussi à la crise

Écrit par le 18 avril 2026

énergétique engendrée par la situation géopolitique en cours. »

Methodologie

La technologie namR permet dans un premier temps de géolocaliser tous les bâtiments et de reconnaître les panneaux solaires, photovoltaïques et thermiques, installés sur les pans de toit. Ainsi, 335 329 bâtiments possédant une installation solaire ont été détectés. En exploitant les données, namR tient compte de différents éléments : la pente et l'orientation du toit, les obstacles éventuels, le potentiel solaire et autres contraintes d'installation, pour affiner au plus juste les estimations de potentiel de production d'énergie par années... Se basant sur des images aériennes et des algorithmes de calcul poussés, namR est en mesure de fournir une estimation des surfaces installées avec une grande précision. Grâce à ces données, namR veut aller plus loin en caractérisant tous les bâtiments français pour en établir le potentiel solaire et aider les acteurs à construire leur cadastre solaire, qui informe du potentiel solaire de chaque bâtiment.

Climat : l'influence des lobbies industriels

Ecrit par le 18 avril 2026

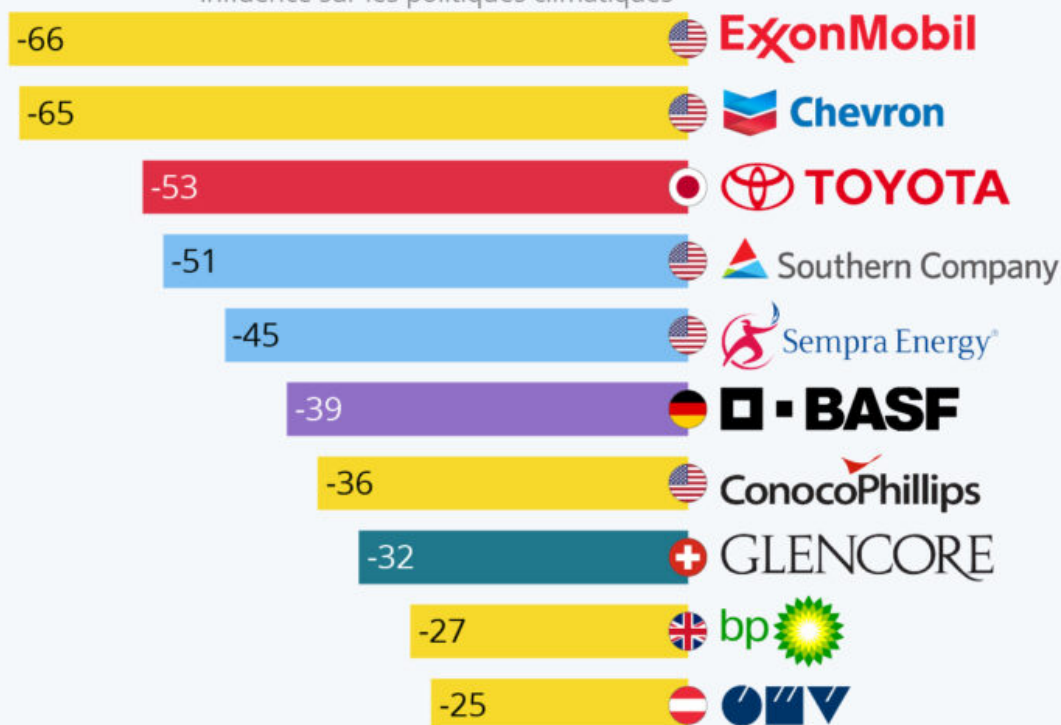
Climat : l'influence des lobbies industriels



Entreprises exerçant l'influence négative la plus forte sur les politiques de lutte contre le changement climatique

■ Énergie
 ■ Services énergétiques
 ■ Automobile
■ Chimie
 ■ Matières premières

Influence sur les politiques climatiques *



* Sur une échelle de -100 (très négative) à +100 (très positive).

Basé sur l'analyse de >50 000 éléments de preuve pour >350 firmes sur les actions de lobbying suivantes : commentaires sur des consultations, messages de PDG, rapports financiers, comptes rendus fiables de média, RP, liens avec des associations professionnelles.

Source : InfluenceMap



statista

Ecrit par le 18 avril 2026

Un [nouveau rapport](#) du groupe de réflexion InfluenceMap dévoile les multinationales qui exercent l'influence la plus négative à l'encontre des politiques climatiques dans le monde. L'étude conclut que ces organisations utilisent des méthodes de lobbying « prolifiques et très sophistiquées » afin d'influencer les gouvernements sur leurs actions en matière de climat.

En tête de liste, on retrouve les géants américains de l'énergie ExxonMobil et Chevron qui, sur la base de l'analyse de plusieurs milliers d'éléments de preuve concernant plus de 350 firmes - dont des commentaires sur des consultations, messages de PDG, rapports financiers, comptes-rendus de médias et liens avec des associations - sont les entreprises qui feraient le plus d'entraves à la mise en place de politiques climatiques. Le constructeur automobile Toyota, qui a fait campagne contre les lois proposées pour remplacer progressivement les véhicules à combustion thermique en faveur de l'électrique, se classe au troisième rang, suivi par deux entreprises américaines du secteur des services énergétiques.

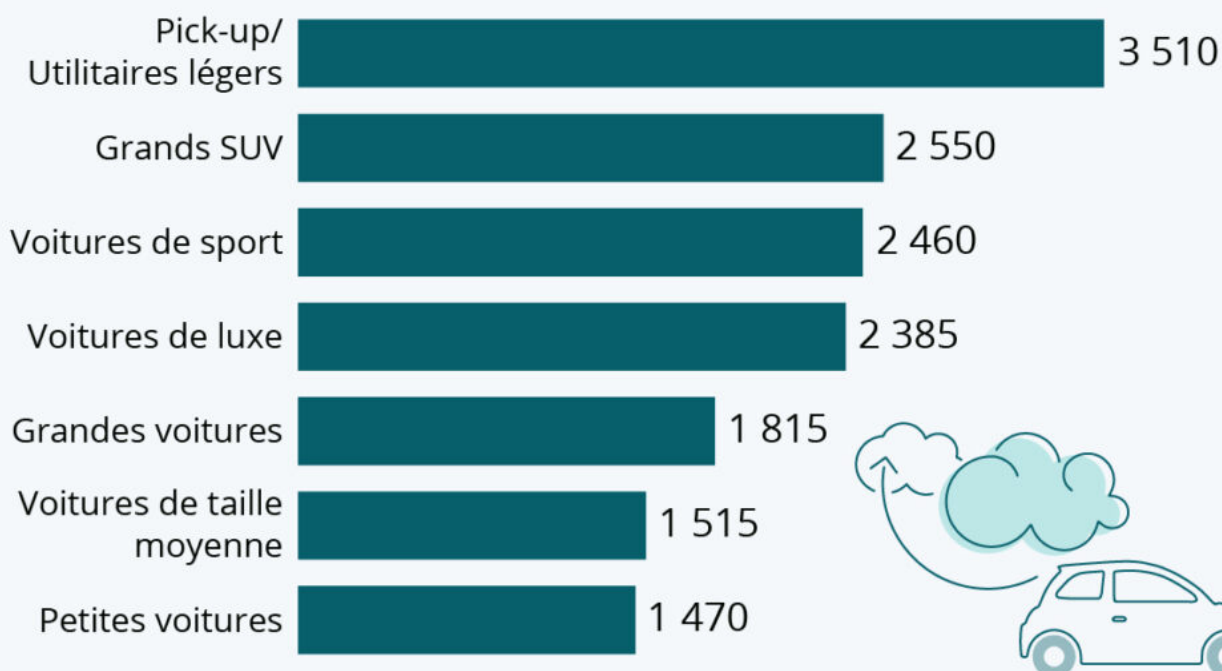
De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Combien de CO2 émet une voiture selon le type ?

Ecrit par le 18 avril 2026

Émissions des voitures : du simple au double

Émissions unitaires moyennes des voitures particulières dans le monde en 2022 (en kg de CO₂/an), par type *



* Basées sur une distance annuelle parcourue de 15 000 km.
Calculs réalisés en janvier 2022.

Source : Statista Mobility Market Outlook



statista

À l'échelle mondiale, les [émissions de CO₂](#) d'un véhicule de type pick-up sont en moyenne plus de deux fois plus élevées que celles d'une voiture de petite ou moyenne taille, ce qui représente une différence d'environ 2 000 kilogrammes de CO₂ par an (pour 15 000 km parcourus). Comme le montre notre graphique, les grands SUV et les voitures de sport font également partie des modèles qui rejettent le plus de dioxyde de carbone. Avec des ventes mondiales en hausse de 10 % en 2021, [les SUV](#) jouissent d'une

Ecrit par le 18 avril 2026

popularité croissante à travers le monde. En Europe, par exemple, leur part de marché a atteint 45,5 % l'année dernière (contre 40 % en 2020). Mais l'accent mis par les constructeurs sur ce type de véhicules pourrait toutefois être mis sous pression.

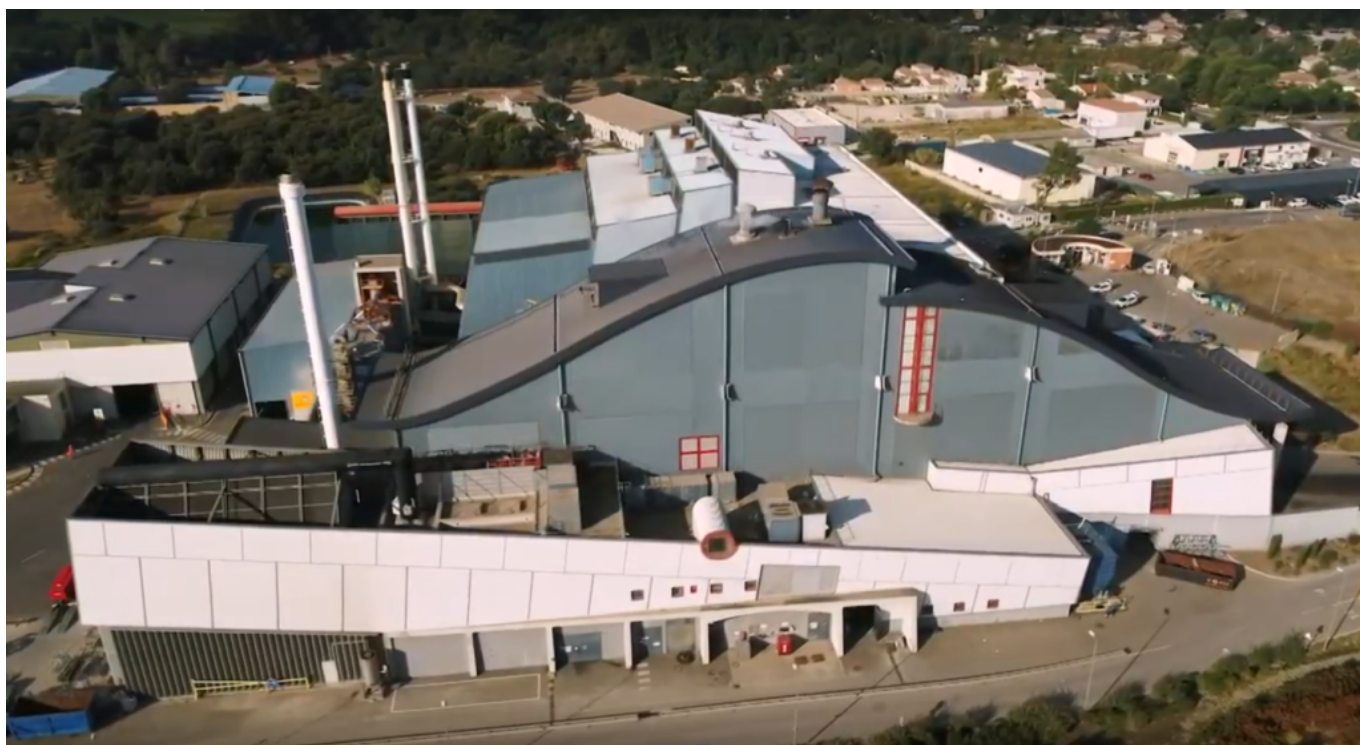
L'Union européenne a récemment établi des limites plus strictes pour les émissions des voitures particulières nouvellement immatriculées. Depuis 2021, le niveau a été fixé à 95 g de CO₂/km maximum pour l'ensemble du parc automobile en Europe. S'ils ne respectent pas cette nouvelle règle, les constructeurs s'exposent à une amende de 95€ par gramme dépassé (et véhicule vendu) et sont donc désormais fortement incités à produire des voitures plus sobres énergétiquement et moins polluantes. À noter qu'à partir de 2030, la limite d'émissions sera abaissée à 61,75 CO₂/km.

Les chiffres utilisés dans cette infographie sont tirées du [Mobility Market Outlook](#) de Statista, qui présente des données et des prévisions actualisées sur les marchés automobiles et les services de mobilité dans le monde entier.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Comment le protoxyde d'azote met la pression sur l'incinérateur de déchets de Vedène

Ecrit par le 18 avril 2026



La multiplication des explosions de bouteilles de protoxyde d'azote pose de plus en plus de problème au sein de l'Usine de valorisation énergétique (UVE) de Vedène. Ce gaz, aussi connu pour ses propriétés hilarantes, ne semble pas faire rire les responsables du site dont les fours d'incinération sont régulièrement mis à l'arrêt, perturbant ainsi le bon fonctionnement du traitement des déchets du territoire.

Depuis la fin de l'année 2020, les fours d'incinération de l'Usine de valorisation énergétique* (UVE) de Vedène doivent régulièrement faire l'objet d'arrêts en raison d'explosions de bouteilles de gaz de protoxyde d'azote.

Ce gaz, aussi connu sous les noms de 'gaz hilarant' ou 'proto', est un gaz d'usage courant utilisé dans la restauration (dans des cartouches pour siphon à chantilly notamment), les aérosols d'air sec ou les bonbonnes utilisées en médecine et dans l'industrie.

Détourné de son usage initial, il est parfois inhalé par des consommateurs qui recherchent un effet euphorisant et des 'distorsions sensorielles', ce qui présente des risques sanitaires avérés des risques immédiats comme l'asphyxie, la perte de connaissance, la désorientation comme l'explique [la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives](#).

Vente interdite aux mineurs

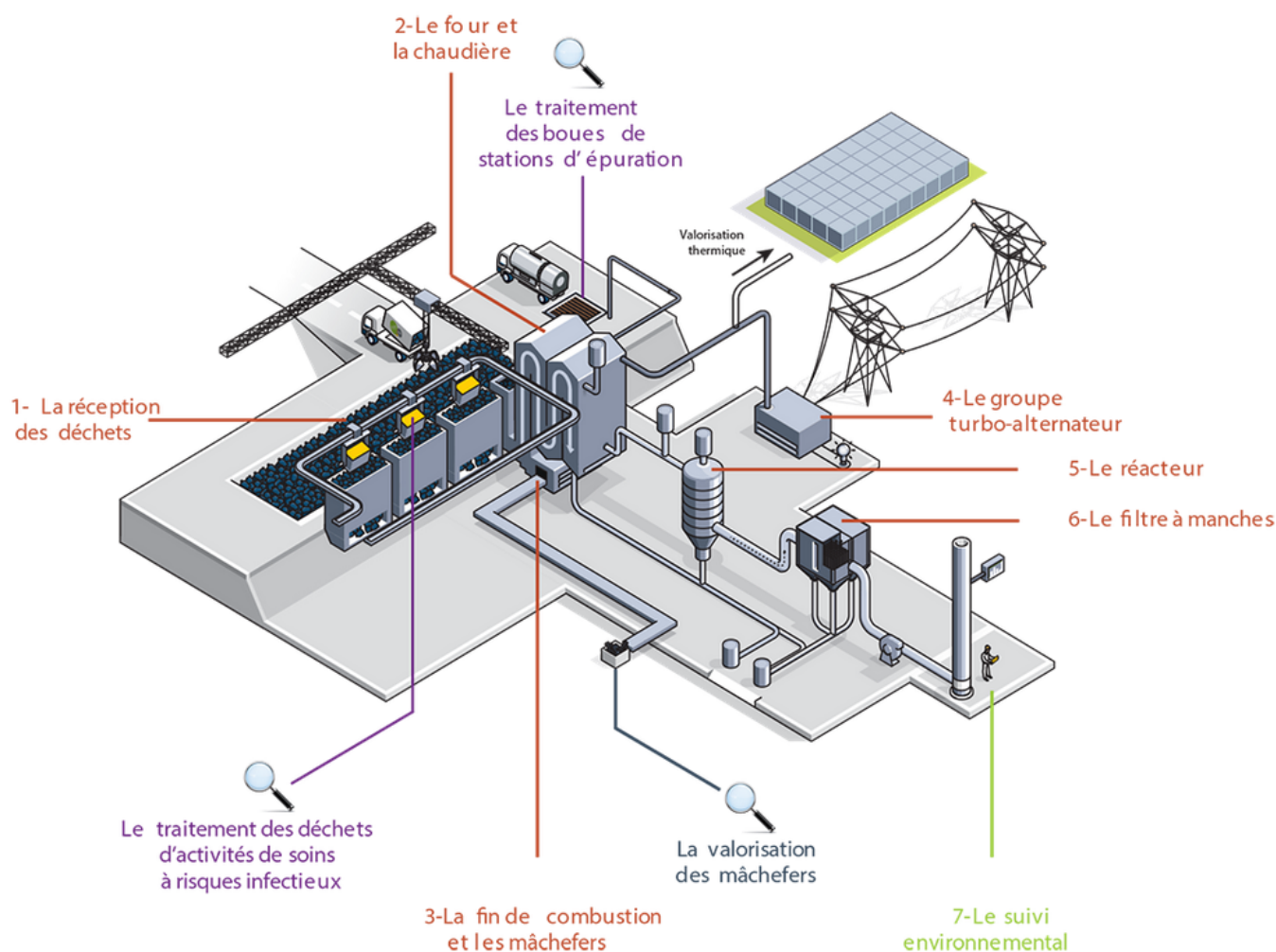
« En cas de consommations répétées et à intervalles rapprochés ou à fortes doses, de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques peuvent survenir », précisent les services de la préfecture de Vaucluse dans un communiqué commun avec le [Sidomra](#) (le Syndicat mixte pour la valorisation des déchets du pays d'Avignon et [le groupe Suez](#) en charge de la gestion de l'UVE pour le

Ecrit par le 18 avril 2026

compte du Syndicat dans le cadre de l'éco-pôle Novalie. Pour ces raisons, la vente de ces produits est interdite aux mineurs depuis 2021.

Des arrêts répétés aux conséquences lourdes

Au-delà d'un risque sanitaire, la pression du gaz de protoxyde d'azote dans les bouteilles, dix fois plus importante que celles des bouteilles de gaz habituelles, génère des explosions violentes et aux dégâts lourds lorsqu'elles se retrouvent dans les fours à haute température de l'usine de valorisation énergétique vaclusienne.



Depuis début 2021, les fours de l'unité de Vedène ont connu 11 arrêts consécutifs suite à des explosions de bouteilles de protoxyde d'azote.

Le phénomène sur le site de Vedène s'intensifie mois après mois : des dizaines de milliers de bouteilles ont été retrouvées dans les mâchefers d'incinération et les explosions sont presque quotidiennes. Depuis le 1er janvier 2021, l'unité de Vedène a subi 11 arrêts de fours consécutifs à ces explosions. Des arrêts

Ecrit par le 18 avril 2026

qui peuvent durer entre 4 et 7 jours et qui ont des répercussions organisationnelles et financières importantes.

En plus des réels risques pour la sécurité des équipes, ces incidents nécessitent des alternatives pendant la réparation des fours. Beaucoup de déchets doivent être redirigés vers des sites d'enfouissement pendant ces opérations (arrêt du four, réparation, redémarrage du four).

Encadrer la gestion des bouteilles de protoxyde d'azote

Pour garantir la sécurité des personnels et permettre d'assurer la continuité du service public de traitement et de valorisation des déchets, la préfecture de Vaucluse, le Sidomra et Suez considèrent impératif « d'encadrer la gestion de ces déchets en s'assurant que ces bouteilles, lorsqu'elles sont collectées, ne soient pas dirigées vers l'UVE qui n'est pas autorisée à recevoir ces déchets, classés en déchets dangereux par le Code de l'environnement, mais vers la filière dédiée. »



La préfecture de Vaucluse, le Sidomra et Suez souhaitent mieux encadrer la gestion des déchets contenant du protoxyde d'azote afin de garantir la sécurité des personnels et permettre d'assurer la continuité du service public de traitement et de valorisation des déchets

Pour cela, « les services techniques de chaque collectivité pourraient constituer un moyen fiable de regroupement et de reprise dès lors qu'ils puissent être dotés d'un point de collecte de déchets dangereux, au même titre que d'autres bouteilles de gaz » précisent les services de l'Etat et les gestionnaires du site.

Alice Durand

Ecrit par le 18 avril 2026

Bouteilles de protoxyde d'azote présentes sur le site de Vedène



Bouteilles facilement identifiables : bleues, d'une longueur variant entre 30 et 50 cm.



Bouteilles collectées en 3 jours dans les mâchefers d'incinération

**L'unité de valorisation énergétique de Novalie compte 3 lignes d'incinération d'une capacité de traitement de 6 tonnes par heure et 1 ligne d'incinération de 9 tonnes par heure. Chacune de ces lignes est composée d'un four, d'une chaudière et d'un dispositif de traitement des fumées. Lorsque les déchets brûlent, ils produisent de la chaleur, des fumées et des mâchefers. La chaleur issue de la combustion est valorisée en énergie électrique ou thermique. Les fumées sont traitées et les cendres qu'elles contiennent, neutralisées. Les mâchefers sont triés et valorisés. L'unité de valorisation énergétique est autorisée à traiter un total de 225 400 tonnes de déchets par an. Sa capacité de production énergétique annuelle est de 100 000 MWh électriques.*

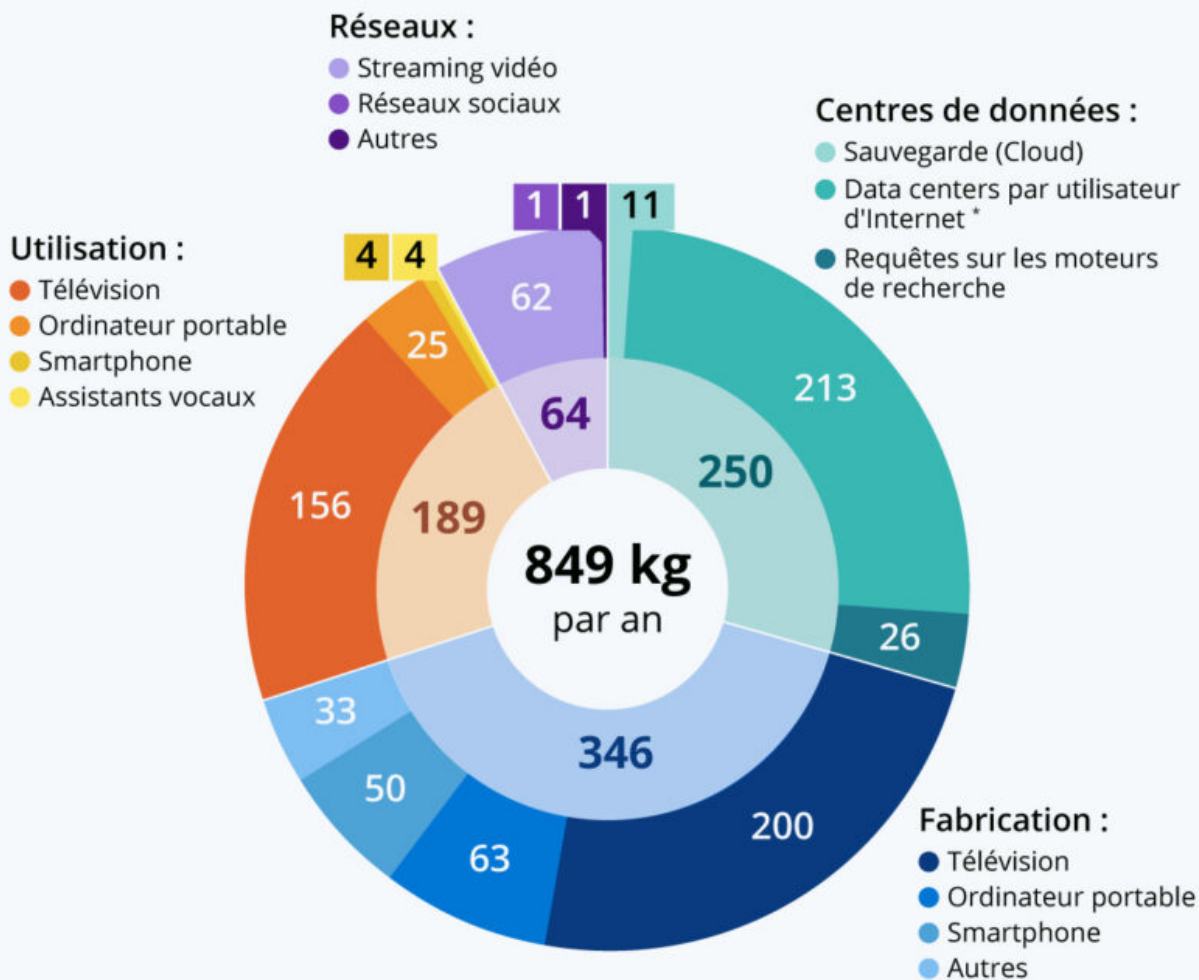
Ecrit par le 18 avril 2026

L'empreinte carbone de nos activités numériques

Ecrit par le 18 avril 2026

L'empreinte carbone de nos activités numériques

Estimation des émissions de CO₂ liées à l'utilisation des technologies numériques par personne et par an *



* Calculs réalisés en Allemagne en avril 2020.

Source : Öko-Institut



Écrit par le 18 avril 2026

L'écosystème numérique serait, selon les études, responsable de 2 % à 4 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales, soit jusqu'à près de deux fois plus que le [transport aérien](#) (avant le Covid-19). En France, un [rapport](#) publié au Sénat évalue l'empreinte carbone du numérique à 15 millions de tonnes d'équivalent CO2 par an, soit environ 2 % de l'ensemble des émissions nationales.

Notre infographie reprend une estimation détaillée de l'institut allemand de recherche sur l'environnement ([Öko-Institut](#)), qui a chiffré les émissions moyennes par personne pour différents postes. Il est important de noter que ces calculs ont été réalisés en Allemagne et que certaines données peuvent être influencées par des facteurs propres au pays, comme la nature du [mix électrique](#) pour les émissions liées à l'utilisation. Ils donnent toutefois un aperçu de la répartition de l'empreinte selon le type d'appareil et d'activités pour des populations ayant un niveau de vie et de consommation similaire.

Avec une part de 40 % dans le total des émissions selon l'Öko-Institut, la fabrication des appareils pèse à elle seule particulièrement lourd dans la balance. Les émissions liées à la production proviennent en particulier des produits chimiques utilisés pour l'extraction et le traitement des matières premières, ainsi que de l'énergie nécessaire à la fabrication des [semi-conducteurs](#), composants essentiels de nos [équipements électroniques](#). Les données présentées dans le graphique sont des valeurs moyennes annualisées, basées sur la [durée de vie moyenne des appareils](#). D'après les estimations, la fabrication d'un grand téléviseur à écran plat émettrait par exemple 1 000 kilogrammes de CO2 (émissions absolues) et la production d'un ordinateur portable environ 250 kilogrammes.

Les émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation des appareils (environ 22 % du total) et au fonctionnement des centres de données (près de 30 %) sont quant à elles principalement dues à la consommation d'électricité. Celles-ci dépendent notamment du comportement des utilisateurs et de l'empreinte carbone de l'électricité consommée localement.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Transport : les autocars Raoux misent sur le gaz naturel

Ecrit par le 18 avril 2026



Les autocars Raoux, filiale [du groupe Galéo](#) depuis 2018, viennent d'inaugurer leur nouvelle station de recharge GNV (Gaz naturel véhicule) sur son site de Caumont-sur-Durance. La station dispose de 4 bornes à charge lente et une borne à charge rapide permettant de faire le plein en 25 minutes (contre 5 à 10h en charge lente) d'un véhicule roulant au gaz naturel.

En effet, le GNV est un gaz naturel utilisé comme carburant afin de se substituer au diesel - 1 kilo de gaz permet de parcourir la même distance que 1 litre de gasoil. Tous les véhicules roulant au GNV (ou BioGNV dans sa version renouvelable) bénéficient de la vignette 'Crit'Air 1', un certificat qualité de l'air qui leur permettra de circuler lors des pics de pollution et dans les zones à faible émission (ZFE). Pour cela, ces autocars affichent des taux de pollution relativement bas : -95% de particules fines par rapport à la norme Euro VI, -50% d'émission de NOx et une réduction de moitié des nuisances sonores.

D'une capacité de réapprovisionnement en gaz naturel de 20 bus, ce dispositif, mis en place en partenariat avec [l'ADEME](#) (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et [GRDF](#) (Gaz Réseau Distribution France) dans le cadre de l'appel à projets '[Mobigaz](#)' lancé en septembre 2020, permet aux autocars Raoux de faire circuler 4 nouveaux bus

Ecrit par le 18 avril 2026

sur le réseau régional Zou ainsi que sur le réseau d'Apt. En tout, Raoux dispose d'une cinquantaine de véhicules sur ses sites de Caumont et Eyragues.

Le GNV à la place du diesel

Pour l'Ademe et GRDF, c'est le 3e projet de stations inauguré dans la région - le premier dans la Vaucluse - puisque deux stations sont déjà ouvertes dans le Var. L'objectif est de s'engager sur la voie d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement en utilisant notamment comme source d'énergie le biométhane, un gaz renouvelable produit localement grâce aux boues d'épuration ou aux déchets verts. En France, le potentiel de production de ce 'gaz vert' est équivalent au volume actuel des exportations provenant de Russie.

« C'est très bien, il faut qu'on remplace le diesel, confirme [Yves Plessis](#), PDG de Galéo. Cette activité énergétique doit même aller sur le Biogaz. C'est la future étape à atteindre, notamment pour être plus indépendant de l'Est. » Pour l'entreprise Raoux, cette nouvelle station est également en accord avec son projet de labellisation RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) que la société entend obtenir d'ici février 2023.

Réflexion sur les politiques de transport publique

« Ce passage à des sources d'énergie plus propres, c'est le sens de l'histoire », complète [Jean-Pierre Serrus](#) vice-président en charge des transports et de la mobilité durable de la Région Sud.

« Prendre la décision de convertir le parc de véhicules demande cependant une réflexion en profondeur des perspectives économiques en matière de politique des transports publiques », prévient toutefois [Jean-Paul Lieutaud](#), président de la FNTV Paca (Fédération nationale des transports de voyageurs).

C'est pourquoi Mobigaz entend notamment soutenir le déploiement de nouvelles stations GNV sur le territoire régional. Le but étant d'en compter une dizaine au total en Paca d'ici la fin de l'année prochaine.

A.D. & L.G.